

Hong Kong Exchanges and Clearing Limited et The Stock Exchange of Hong Kong Limited n'assument aucune responsabilité quant au contenu de la présente annonce, ne font aucune déclaration quant à son exactitude ou à son exhaustivité et déclinent expressément toute responsabilité pour toute perte, quelle qu'elle soit, découlant de l'ensemble ou d'une partie du contenu de la présente annonce ou s'y rapportant.



MMG LIMITED

五礦資源有限公司

(Société à responsabilité limitée constituée à Hong Kong)

(CODE DES ACTIONS : 1208)

LITIGES IMPLIQUANT KINSEVERE

Cette annonce est faite conformément à la règle 13.09 des règles régissant la cotation des titres de la Bourse de Hong Kong Limited (règles de cotation) et aux dispositions relatives aux informations privilégiées (telles que définies dans les règles de cotation) en vertu de la partie XIVA de l'ordonnance sur les titres et les contrats à terme (Chapitre 571 des lois de Hong Kong).

Le conseil d'administration (Conseil) de MMG Limited (MMG ou la Société) se réfère à ses précédentes publications concernant les incidents survenus sur ses concessions minières de Sokoroshe II et de Nambulwa en République Démocratique du Congo (RDC), et annonce que MMG Kinsevere SARL (MMG Kinsevere), filiale à 100 % de la Société et Propriétaire de la mine de Kinsevere, a engagé une procédure arbitrale contre La Générale des Carrières et des Mines S. A. (GECAMINES) devant la Chambre de Commerce Internationale.

MMG détient des contrats miniers existants avec la GECAMINES, à la fois pour Sokoroshe II et Nambulwa, enregistrés auprès du registre minier officiel. Sokoroshe II et Nambulwa ont été occupés par les forces armées pour le compte de tiers avec lesquels la GECAMINES a signé de nouveaux contrats de recherche malgré les intérêts juridiques existants de MMG.

MMG a continué à demander formellement à la GECAMINES de retirer les nouveaux accords ainsi que les forces armées et les tiers des concessions minières. Étant donné qu'un tiers à Sokoroshe II a commencé les travaux de pré-décapage et que le risque d'une activité similaire puisse commencer à Nambulwa, MMG prend des mesures pour défendre ses droits légaux contre ces actions.

Par ordre du Conseil d'Administration

MMG Limited

Li Liangang

PDG et Directeur Exécutif

Hong Kong, 21 Octobre 2022

À la date de cette annonce, le Conseil d'Administration est composé de sept Directeurs, dont un est un Directeur Exécutif, à savoir M. Li Liangang ; trois sont des Directeurs Non Exécutifs, à savoir M. Jiao Jian (Président), M. Zhang Shuqiang et M. Xu Jiqing ; et trois sont des Directeurs Non Exécutifs indépendants, à savoir le Dr Peter William Cassidy, M. Leung Cheuk Yan et M. Chan Ka Keung, Peter.